



**Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine**

## **HALTE AU REGIME D'INTIMIDATION DE YAHYA JAMMEH**

2003 est une année sombre pour les Droits de l'Homme en Gambie où une série d'actes visant à créer l'intimidation et la terreur dans le camp de l'opposition et de la presse ont été perpétrés.

La RADDHO a noté que cette année, les droits humains et les libertés fondamentales, consacrés par la Constitution gambienne ont été violés de façon flagrante et systématique.

La RADDHO a été saisie sur plusieurs cas d'arrestations arbitraires et d'atteinte à l'intégrité physique exercées par la NIA (National Intelligence Agency, services secrets gambiens) et des hommes en uniforme, militaires comme policiers.

- En octobre 2003 Laamin Wa JUWARA, leader du NDAM leader de UDP, principal parti d'opposition a été enlevé aux abords de sa résidence de Brikama, gardé au secret tout un week end à la caserne de Yundoum avant d'être présenté à la police pour audition.
- Toujours en octobre Ousseynou DARBOE principal opposant au régime de JAMMEH a fait l'objet de filature et de menaces de mort.
- Début novembre, Lamin Wa JAWARA a de nouveau fait l'objet d'une arrestation arbitraire et d'une incarcération de deux (02) semaines à Mile Two, la prison centrale de Banjul pour sédition à la suite d'un appel à une marche contre la flambée des prix.
- Omar M DARBOE un ancien garde de corps de Yaya JAMMEH, arrêté puis blanchi par la justice a dû fuir la Gambie suite à de sérieuses menaces de mort.
- Ousman sillah, doyen des avocats gambiens, engagé dans la défense des leaders politiques gambiens, a échappé à une tentative d'assassinat. Grièvement blessé par balle au dos, il a été évacué à Dakar où il suit des soins appropriés.

Au chapitre de la liberté de la presse, la RADDHO constate que le régime Jammeh a vicié l'environnement médiatique gambien, notamment en faisant adopter par l'Assemblée Nationale, la Media Commission Bill, une loi qui menace la liberté de la presse mais aussi a institué la Commission des médias, une sorte de commission de censure fortement contestée par les médias.

Plusieurs journalistes ont ainsi été interpellés et arrêtés pour simplement avoir écrits des articles jugés peu favorables au régime en place mais aussi et surtout pour avoir refusé de révéler leurs sources d'information.

- En juin 2003, Abdoulaye Sey, rédacteur en Chef du journal The Independent a fait l'objet d'une embuscade lui tendue par des agents de la NIA ; embarqué

de force dans une Pajero sans plaque d'immatriculation, conduit au siège de la NIA et gardé une semaine durant sans que sa famille ne soit informée.

- L'incendie le 19 novembre des locaux du journal The Independent.
- Un autre cas ubuesque est celui de Dida Halake, arrêté pour avoir publié un livre dithyrambique sur Yahya Jammeh.

La **RADDHO** observe par ailleurs que depuis deux mois, la Gambie est secouée par une vague de procès politiques qui s'apparente plus à une chasse aux sorcières.

Dans ce même contexte, s'inscrivent également plusieurs arrestations des cadres et hommes politiques gambiens dont Babah Jobe, président du groupe parlementaire du parti au pouvoir qui fait l'objet de harcèlement policier et juridique. Il convient de relever, pour ce dernier cas, que Babah Jobe fait l'objet d'un procès qui suit son cours et par conséquent, ne peut donc être arrêté par la NIA dans le cadre de la même affaire.

Face à toutes ces dérives, la **RADDHO** :

- **Condamne** avec la dernière énergie toutes les violences, atteintes aux droits et libertés, le harcèlement policier et judiciaire imputables aux agents de la NIA, aux militaires et aux policiers qui visent à semer la terreur.
- **Met en garde** le gouvernement gambien contre le verrouillage démocratique de son système politique en déniaient aux opposants le droit d'exercer normalement leurs activités politiques.
- **Demande** à l'Etat gambien d'honorer ses engagements en matière des droits humains d'autant plus qu'il abrite paradoxalement la Commission africain des droits de L'homme et des peuples.
- **Exige** le respect de la liberté de la presse, notamment la stricte observance de l'article 227 de la Constitution qui la consacre et les instruments juridiques internationaux.

**Fait à Dakar, le 30 décembre 2003**  
**Le Secrétariat Général**